



## Grandes cultures

**N°3**  
**18/02/2025**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**

Khalid KOUBAÏTI

**FREDON Nouvelle-Aquitaine**

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**

e.tourton@terresinovia.fr

### Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**

a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**

Clément GRAS / **ARVALIS**

c.gras@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée**

**avec la mention « extrait du**

**bulletin de santé du végétal**

**Nouvelle-Aquitaine Grandes**

**cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : entre C1 et C2 (BBCH 30 et 31)
- **Charançon de la tige du colza** : piégeages en augmentation, captures dans 59% des parcelles, **surveillance prioritaire**

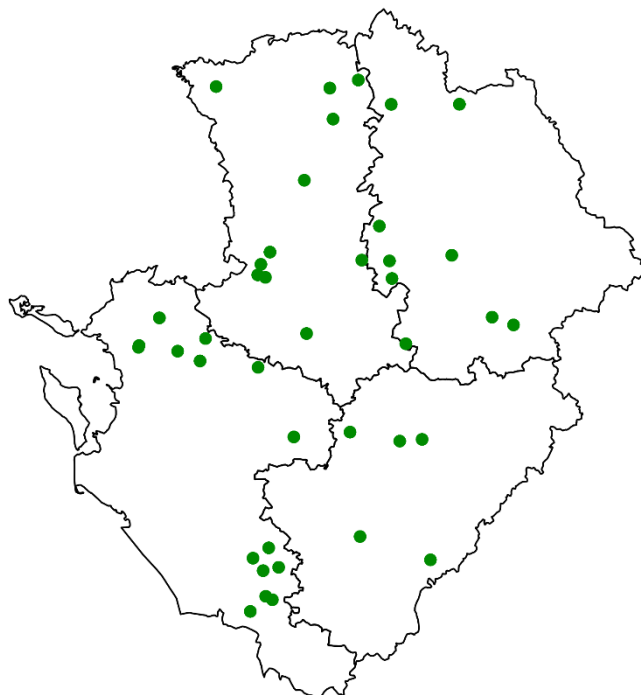
Nombre de parcelles	Colza
Créées	
Observées	41

- **Stade phénologique et état de la culture**

Cette semaine, 41 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.

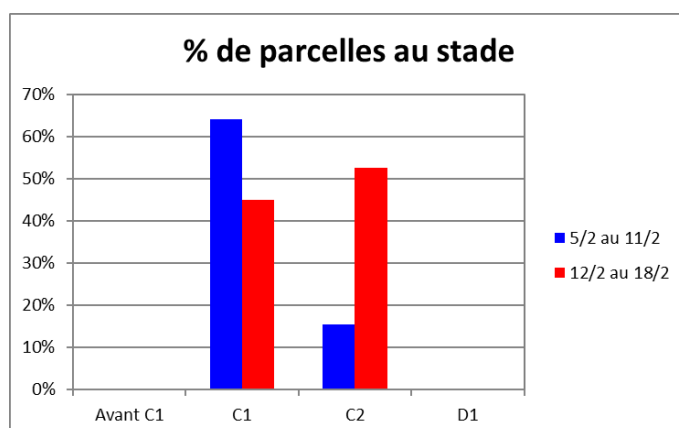
L'évolution des stades progresse doucement. La moitié des parcelles (53%) sont au stade C2 « Entre nœuds visibles » et 45% sont toujours au stade C1 « Reprise de végétation ».

L'augmentation des températures attendue en fin de semaine pourra favoriser l'avancement des stades.



**Carte des parcelles de colza observées du 12 au 18 février 2025**

(Terres Inovia)



**Evolution des stades du colza en % de parcelles**

(Terres Inovia)

## Rappel des stades

**Stade C1 (BBCH 30) :** « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 (BBCH 31) :** « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH 50) :** « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».



**Stades du colza**  
(Crédit Photo : Terres Inovia)

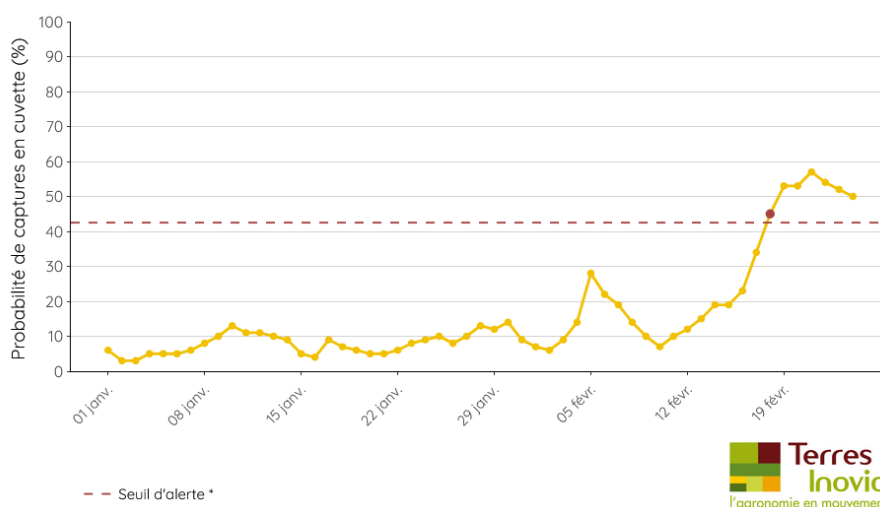
### • Charançon de la tige du colza

#### Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Le modèle sort une courbe de probabilité de piégeage sur la commune renseignée.

Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France (cf carte ci-dessous) est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.

Pour tester l'OAD, [cliquer ici](#).



**Graphique de probabilité de captures en cuvette, station de Niort (79)**

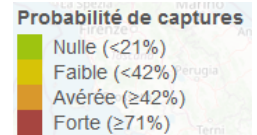


Mardi 18 février



Samedi 22 février

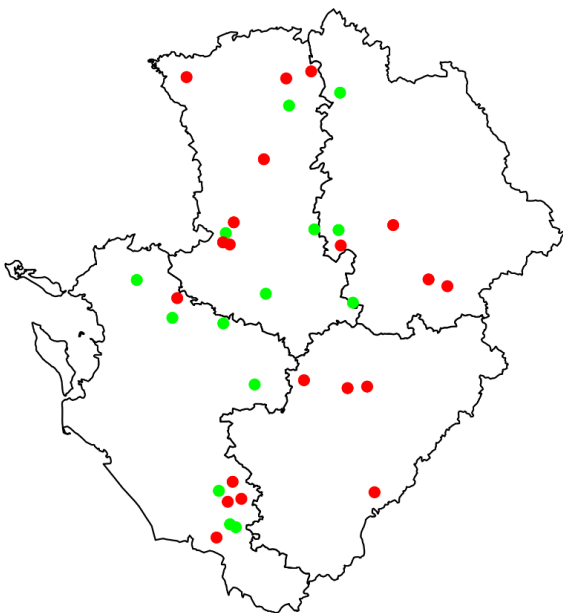
### Cartes de prédiction des vols de Charançon tige du colza



La probabilité de captures modélisée de vol de charançons de la tige du colza pour cette semaine est avérée en Poitou-Charentes. Cette probabilité est également illustrée par le modèle graphique de prédiction de captures en cuvette, avec la courbe au-dessus du seuil d'alerte.

### Observations terrain

Avec l'augmentation des températures de cette semaine, les piégeages s'accroissent en Poitou-Charentes. 59% des cuvettes du réseau ont signalé la présence de charançons de la tige du colza. Sur les 34 cuvettes jaunes relevées, ils sont capturés dans 20 situations, allant de 1 à 15 charançons de la tige du colza.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza du 12 au 18 février 2025

**Point vert** : aucune capture  
**Point rouge** : capture  
 (Terres Inovia)

Des charançons de la tige du chou sont également piégés cette semaine dans 23 parcelles du réseau. Cet insecte ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige. En Poitou-Charentes, le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible.

**Rappel** : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

## Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

## Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

### **Évaluation du risque**

Les captures de charançons de la tige du colza augmentent significativement cette semaine en Poitou-Charentes. Les conditions climatiques annoncées sont favorables au vol et le modèle prédit un risque de captures avéré cette semaine. **Le risque est actuellement modéré à fort.**

## **Rappel sur le déroulement des pontes**

La ponte peut se dérouler sur plusieurs semaines.

Après les arrivées en cultures, les adultes sont plus ou moins actifs, cela dépend de la météo. Mais, s'il ne fait pas trop froid ou trop humide sous le couvert, ils mangent dès que les conditions deviennent plus favorables (un peu de chaleur, un peu soleil), la machine fonctionne et les sommes de températures s'accroissent régulièrement (pour la maturation des ovocytes).

Si le temps est défavorable (couvert, pluie, vent, ...), les ovocytes s'accumulent dans les poches formées par les oviductes communs.

Mais, au premier jour favorable, temps calme, soleil, les femelles peuvent pondre même avec des températures de 6 à 7°C. La période d'activité peut ne durer qu'un jour ou perdurer.

Les piqûres de ponte réalisées à la base des tiges en conditions peu poussantes, sont souvent peu perturbatrices de la multiplication cellulaire. Au contraire, les piqûres « pleine tige » déposées en phase d'élongation vigoureuse conduisent aux éclatements de tiges.

La nuisibilité est fonction du nombre total de piqûres de ponte par tige. Toute piqûre - même assez haute et/ou tardive - participe à amoindrir la fonctionnalité de la circulation de sève dans la tige et sensibilise la plante au stress hydrique.

## **Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer.**

Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

# Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

**Le charançon de la tige du chou**, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rouges.



**Le charançon de la tige du colza**, est le plus préjudiciable. C'est le plus **gros**, son corps est gris cendré, avec le **bout des pattes noires**.



## Note nationale BSV *Datura stramonium*

Consulter la **note nationale BSV *Datura stramonium*** via ce lien : [https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV\\_Notes\\_Techniques/Note nat. BSV Datura stramoine vdef.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Note_nat._BSV_Datura_stramoine_vdef.pdf)

Cette plante adventice toxique doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, en particulier en présence de céréales et de cultures légumières.

À cette note sont associées des fiches de reconnaissance plus précises entre plusieurs espèces de *Datura*, toutes toxiques, disponibles ci-dessous :

[Datura de Wright \(\*Datura wrightii\* Regel\)](#)

[Le genre \*Datura\* \(Solanaceae\) en France](#)

[Stramoine épineuse \(\*Datura ferox\* L.\)](#)

[Stramoine commune \(\*Datura stramonium\* L.\)](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOP SEVRE ET BELLE, COOPERATIVE DE MATHA, EL.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*